

Sciences



LENS

- **Journée Portes Ouvertes (JPO)**

Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

- **Journées d'Immersion des lycéens**

Vacances d'hiver

LES DÉBOUCHÉS

Secteurs professionnels :
agroalimentaire, enseigne-
ment, environnement, santé

À Bac +3 : ingénieur d'études dans le service public, assistant ingénieur dans les entreprises de l'agroalimentaire, la santé et la pharmacie, de l'environnement, la chimie, la cosmétique, les biotechnologies ; encadrant dans les domaines de la veille technologique, de l'information scientifique et technique ; technico-commercial

LICENCE

Sciences de la Vie



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence mention Sciences de la Vie offre une solide formation générale en Biologie. Elle apporte aux étudiants une formation dont les contenus tiennent compte de l'évolution rapide du secteur. Pour chaque champ disciplinaire, l'enseignement des concepts fondamentaux est allié à l'apprentissage des outils méthodologiques et à la présentation des enjeux actuels de la recherche et de ses applications. Les étudiants reçoivent également un enseignement spécifique en mathématiques, physique et chimie illustrant les problématiques du vivant. L'ensemble des disciplines est abordé d'un point de vue fondamental mais également expérimental. Ainsi, les étudiants acquièrent les compétences nécessaires à la démarche scientifique et une certaine autonomie dans la réalisation et le suivi d'un protocole expérimental. Les étudiants acquièrent également des compétences transversales avec des UE d'anglais chaque semestre et des UE de culture numérique. Enfin, la mise en situation professionnelle par le biais d'UE spécifiques (travaux pratiques, projet, stage) permet à l'étudiant de se confronter aux réalités du terrain.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Formation intégrant des enseignants-chercheurs, membres de laboratoires de recherche reconnus, et des intervenants du milieu professionnel
- Dispositif d'Accueil, d'Accompagnement personnalisé et d'Aide à la réussite
- Contrôles continus réguliers facilitant la transition Lycée-Université
- Formation proposant, en première année, des aménagements adaptés (Oui Si Renfort, Oui Si Préparation Licence) favorisant la réussite de tous les étudiants dans l'enseignement supérieur
- Préparation à l'insertion professionnelle : construction du projet professionnel, Techniques de recherche d'emploi, Unités spécifiques et Travaux Pratiques, Stages (4 semaines en L3)
- Anglais à tous les semestres
- Parcours Professorat des écoles - Métiers de l'Éducation Scientifique accessible en 3^e année
- La Licence Sciences de la Vie est une Licence Accès Santé (LAS). Elle offre donc à ses étudiants la possibilité d'accéder aux études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie) via un concours spécifique organisé en partenariat avec la faculté de médecine de l'UPJV.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Faculté des sciences Jean Perrin
Rue Jean Souvraz - SP 18
62307 LENS CEDEX
Tél. : +33 (0)3 21 79 17 00



www.univ-artois.fr

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Exploiter les savoirs théoriques et pratiques attachés à chaque discipline de la Biologie
- Mettre en œuvre et réaliser en autonomie une démarche expérimentale
- Utiliser les nouvelles technologies et techniques du domaine des Sciences du vivant
- Commenter, analyser, interpréter des données expérimentales
- Analyser les risques dans différentes situations professionnelles
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer, rendre compte
- Utiliser les technologies numériques et les logiciels courants
- Communiquer en Français et en Anglais : rédiger clairement un argumentaire scientifique et le présenter oralement
- Développer une argumentation, rédiger un rapport de synthèse
- Être capable de réinvestir les connaissances acquises dans un contexte professionnel

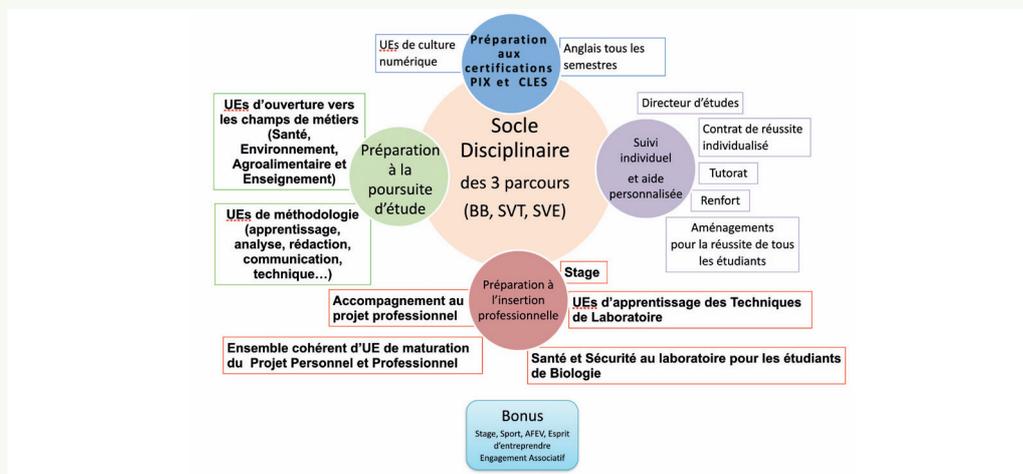
LE PROGRAMME DE LA FORMATION

La Licence mention Sciences de la Vie oriente progressivement vers trois Parcours : **Biologie-Biochimie (BB)** ou **Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)** ou **Sciences de la Vie et de l'Environnement (SVE)**

Les contenus de toutes les UEs de la formation sont accessibles sur le site : <http://sciences.univ-artois.fr/sv/SV2.html>

Tous les étudiants bénéficient d'un solide socle de connaissances disciplinaires complété d'unités préparant à la fois à la poursuite d'étude et à l'insertion professionnelle.

Répartition des volumes horaires par semestre :



Au terme de la 2^e année, il est possible d'opter pour le parcours **Métiers de l'éducation scientifique**.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Au terme de la 2^e année, il est possible d'opter pour :

- une Licence Professionnelle, parmi celles de l'Université d'Artois :

Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement / Valorisation des agroressources / Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation / Métiers de la santé : nutrition, alimentation / Qualité, hygiène, sécurité, santé et environnement

Le parcours Métiers de l'Éducation Scientifique est accessible en L3 : il est destiné aux étudiants préparant un projet professionnel dans le domaine de la médiation scientifique et de l'enseignement primaire, comme le professorat des écoles.

- une école d'ingénieur

Au terme de la 3^e année, il est possible d'opter pour un Master dans les domaines de la **Santé, de l'Environnement ou de l'Agroalimentaire**.

- **Master « Nutrition et Sciences des Aliments »** avec 2 parcours : Innovation et transfert industriel en agro-alimentaire, de la conception à l'industrialisation des produits alimentaires / Innovation et transfert industriel en agro-alimentaire, ingénierie de formulation des aliments.

Débouchés : Cadres de l'industrie alimentaire travaillant dans la gestion de production, dans l'Assurance Qualité ou dans la Recherche et Développement.

- **Master « Toxicologie et Eco-toxicologie »** (ouverture prévue en septembre 2021)

Débouchés : Cadres de laboratoires privés en Recherche et Développement dans les secteurs pharmaceutique, cosmétique, agroalimentaire, des biotechnologies. Cadres en Agences publiques (ANSES, ANSM, INVS, INERIS, etc.) et bureaux d'études dans les domaines de la sécurité sanitaire et de la santé.

- **Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation, et de la Formation »** 1^{er} et 2nd degré.

Débouchés : Professeur des écoles, Conseiller Principal d'éducation, Professeur de collège et lycée / lycée professionnel.

L'obtention du grade de master peut ouvrir vers un doctorat permettant notamment d'exercer le métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur.

CONTACT

Laurence Tilloy, Professeur, responsable Licence Sciences de la Vie
laurence.tilloy@univ-artois.fr
Tél. 03 21 79 17 51
Service scolarité (Mme Clément) : Tél. 03 21 79 17 04